

Réunion du 29 juin 2017

CD Pétanque 82

Membres présents : Mesdames Dany DEJARDIN, Myriam LANET, Carmen LAGARDE, Messieurs Franck CLEMENT, Alain GAZAGNES, Roger LEVACHER, Philippe PY, Jean-Pierre RAULY, Laurent ROUGIER

Membres excusés : Jean-Michel BEUCHER, Daniel MERCADIER

- **Approbation du compte rendu du 27 avril 2017**

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

- **Point CDC** :

Franck Clément et Philippe Py pour les compétitions seniors :

CDCV : la dernière journée a eu lieu aujourd'hui. La journée qui avait été annulée a déjà été rejouée (J2 rejouée le 8 juin). On attend les derniers résultats pour pouvoir faire le classement final.

CDCJP : la dernière journée aura lieu la semaine prochaine.

CDCS : le tirage a eu lieu le 28 juin, seulement 15 clubs étaient présents. La commission a essayé d'harmoniser les poules malgré les défections de dernière minute de certains clubs. L'équipe supplémentaire de Labarthe est acceptée. Les équipes qui ont été repêchées en D3 seront contactées pour les en informer. Pour les divisions 4 et 5, est acté le principe de la date butoir pour jouer les rencontres, le premier club tiré recevra la rencontre (colonne de gauche sur le calendrier), les clubs présents lors du tirage sont d'accord.

Laurent Rougier demande à ce que la commission compétitions fasse une étude de satisfaction auprès des clubs sur le principe des deux journées en une pour le CDCS et le CDCV, et le format des matches aller/retour. Ce sont des demandes qui lui ont été adressées directement par les licenciés. Cela pourrait être une alternative pour remplacer les concours officiels qui ont de moins en moins de participation.

CDCF : Dany Dejardin ; la finale a eu lieu, rien à signaler. Résultats définitifs :

division	Champion	Vice-Champion
1	Clos de Lauzun	Labastide St Pierre
2	Player's	ASM
3	La Vile Dieu du Temple	St Antonin
4	Lamagistère	Lunel

Franck Clément précise qu'il faudra veiller à faire attention aux joueuses « grillées » pour le championnat départemental des clubs seniors (voir article 10-2 du règlement du CNCF).

- **Bilan des qualifications**

Qualifications ligue :

Féminines :

Baisse de 24 % de la participation chez les féminines par rapport à 2016. Certaines participantes évoquent l'éloignement géographique des qualifications pour justifier cette baisse ou le fait que certains clubs offraient les inscriptions aux féminines, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. En moyenne 22 à 25 clubs ont participé aux diverses qualifications féminines.

Myriam Lanet suggère de faire les qualifications féminines à Montauban,

Carmen Lagarde pense qu'il faut faire un sondage auprès des féminines pour qu'elles puissent donner leur point de vue sur ce qui s'est passé cette année.

Laurent Rougier demande à la commission féminine de se pencher sur cette problématique et de trouver des solutions pour 2018.

Pour rappel nombre de licences féminines :

2016 : 333 licences senior, et 168 licences vétérans

2017 : 328 licences senior, et 101 licences vétérans (effectif non définitif, l'année étant encore en cours).

Jeu Provençal :

Petite baisse de participation de 8 % par rapport à 2016. Certains joueurs évoquent le manque d'ombre sur les terrains d'Issanchou, mais la baisse a été la même pour les qualifications JP qui ont eu lieu au Cours Foucault.

Senior :

Augmentation de la participation de 18 % par rapport à 2016.

Promotion :

Baisse d'environ 5 % par rapport à la participation 2016. Le problème de la nouvelle catégorisation fédérale porte préjudice à cette catégorie qui tous les ans perd des licenciés en quantité à cause de leur passage dans la catégorie honneur.

Vétéran :

Augmentation de la participation de 30 % par rapport à 2016.

Mixte :

Augmentation de la participation de 12 % par rapport à 2016.

Qualifications Championnat Départemental

Féminines : baisse de 16 % en moyenne pour les tête à tête, doublette et triplete.

Provençal : stable pour le triplete, à voir pour le doublette qui n'a pas encore eu lieu.

Senior : baisse de 3 % en moyenne pour les tête à tête, doublette et triplete.

Promotion/mixte/vétéran : légère augmentation dans ces trois catégories.

Retour des délégués :

Carmen Lagarde : suggère un début de qualification à 9 heures pour J2 des qualifications ligues et CD, voir même 10h pour les tête à tête.

Franck Clément : suggère de mettre en corrélation nos qualifications et les manifestations qui ont lieu à la salle des fêtes du Marché Gare pour le dimanche. S'interroge sur la question de la bière sans alcool.

Dans l'ensemble les délégués n'ont que des bonnes impressions à relater.

Laurent Rougier demande à Roger Levacher, responsable des arbitres, combien d'arbitres se sont fait défrayer pour ces qualifications.

Réponse : A sa connaissance aucun. Le CD46 rémunère ses arbitres pour ce type de compétition. Les clubs recevant ont, pour la plupart, fait un beau bénéfice, il faudra peut-être envisager une petite compensation financière pour l'année prochaine.

Il faudra prévoir une « récompense » pour les arbitres qui ont souvent été sollicités pour l'arbitrage de ces qualifications.

- **Préparation du calendrier 2018 :**

Il est demandé à toutes les commissions de communiquer leurs dates de compétitions pour la prochaine réunion du cd (fin septembre). Toutes ces dates seront communiquées aux responsables de clubs pour qu'ils puissent faire leurs demandes de concours 2018 en ayant connaissances des dates occupées par des compétitions organisées par le CD.

- **Compte rendu du Championnat régional de Saverdun :**

Très belle organisation du club et des bénévoles, de bons résultats pour le département avec deux titres : en tête à tête masculin avec Sony Even, et en doublette mixte avec Céline Richard et Thibault Escolano.

Par contre la réunion de la commission territoriale n'a rien apporté.

- **Compte rendu des Championnats de France :**

Mende, triplète vétérans : Roger Levacher

Bonne équipe mais manque de résultats. L'hébergement était parfait.

Castelnaudary, triplète jeu provençal : Roger Levacher et Jean-Michel Beucher

Championnat difficile, caniculaire !, joueurs très agréables, L'équipe du Clos de Lauzun a perdu contre une équipe du cd 46 après 4 heures d'attente... l'équipe de l'USM a eu un mauvais tirage. Hébergement parfait.

Ax les Thermes, triplète promotion : Jean-Pierre Raully

Joueurs très sympa, hôtel très proche des jeux, personnel très accueillant.

- **Questions diverses :**

Qualification CD DJP des 8 et 9 juillet :

Le club de l'ASM qui est chargé d'organiser cette compétition souhaiterait pouvoir le faire au Cours Foucault (étant donné que les travaux de la Mairie ont pris du retard, les terrains sont exploitables), et non à Issanchou comme initialement prévu. Après un court débat, la décision est prise à l'unanimité d'accorder cette dérogation.

Dany Dejardin, prévue au graphique, sera absente (déléguée au CDF de Carmaux), elle sera remplacée par Myriam Lanet.

A ce jour, 3420 licences ont été validées (hors duplicatas et correction d'erreur), le seuil de licences 2016 sera donc dépassé cette année. Laurent Rougier et Emmanuelle feront les licences pendant la période où Jean-Michel n'a la permanence qu'une fois par semaine.

Lors de la qualification CD doublette Jeu Provençal il faudra penser à qualifier les équipes pour le JP Tour.

La Boule Dieupentalaise demande un report pour leur rencontre de Coupe de France, la commission accorde un délai supplémentaire jusqu'au 15 juillet.

Myriam Lanet est désignée déléguée pour les concours régionaux de Montech des 13 et 15 août 2017.

Partenariat avec le groupe « La Dépêche » :

Le CD publiera une page par mois à compter du mois de juillet 2017, ¼ de page dès le lendemain des qualifications pour 2018.

Modifications de dates pour 2019 : le comité n'organise plus le doublette féminin/tête à tête masculin mais le tripléte JP. Pour 2020 ce sera le doublette mixte les 25 et 26 juillet.

Point sur les travaux du boulodrome :

Laurent Rougier signale que de nouveaux aménagements ont été faits par la municipalité dans la cuisine. Il souhaite que ce lieu reste propre et que ceux qui s'en servent débarrassent et nettoient quand ils ont terminé. Les devis pour le nettoyage du boulodrome et des bureaux par une entreprise ont presque tous été reçus, la décision sera prise prochainement. De nouveaux placard et rangements ont été (ou ne vont pas tarder à être) installés dans la salle de réunion et le bureau des licences, le bardage et le désamiantage sont prévus pour cet été mais les dates ne

sont pas encore arrêtées, la convention n'a toujours pas été signée. Pour ce qui est de la peinture blanche qui a été posée sur les murs du boulodrome, il est suggéré de proposer à la mairie de faire appel à des graphes locaux pour palier à la fragilité dans le temps de cette couleur.

Présentation des demandes de récompenses à remettre lors du congrès de décembre 2017.

Une soirée bénévoles sera prévue dans le courant du mois de septembre ou début octobre pour les remercier de leur aide pour cette saison.

Présentation des boules de pétanque réalisées en 3D fabriquées par une association, qui pourraient être commandées pour en faire cadeau aux personnalités ; ainsi que des médailles sur un présentoir, projet de la SAOS.

Congrès de décembre 2017, aucune société ne s'est portée candidate pour l'organisation. Une visite sera faite à Montech pour éventuellement qu'ils se positionnent.

Commission de discipline, Une formation aura prochainement lieu.

Le trésorier remercie les délégués qui sont déjà partis aux championnats de France pour le retour rapide des pièces justificatives.

Laurent ROUGIER
Président

Carmen LAGARDE
Secrétaire